



RASSEMBLEMENT MERCREDI 10 AVRIL 2019

Place du Palais royal, à 10 heures

POUR LE MAINTIEN DE LA LOI BICHET

Le 12 septembre 2018, le SGLCE avec d'autres syndicats CGT de la profession étaient réunis Place du Palais royal devant le ministère de la Culture pour affirmer leur refus de voir traduit par la loi le rapport Schwartz.

Depuis, notre syndicat n'a cessé d'alerter sur les dangers de ce rapport et exiger le maintien de la loi Bichet.

Le 31 janvier, notre syndicat a rencontré Franck Riester, le ministre de la Culture, pour réaffirmer notre exigence : le maintien du système coopératif, solidaire et égalitaire de la distribution en vigueur depuis le 28 mars 1947.

Pour étayer nos propos concernant les principes issus du Conseil national de la Résistance pour une presse de qualité, libre, indépendante et pluraliste, et pour répondre aux interrogations du ministre, nous avons publié une lettre ouverte.

À ce jour, un projet de loi est écrit et se trouve entre les mains du Conseil d'État. Il sera présenté au Conseil des Ministres le 10 avril. Notre syndicat n'en a toujours pas eu copie. Tout semble être fait pour cacher ce projet de loi aux organisations syndicales, aux acteurs de la profession. La forme prise par le gouvernement pour évoquer la distribution de la presse est scandaleuse.

L'Autorité de Régulation des Communications électroniques et des Postes (Arcep) serait la nouvelle autorité qui viendrait remplacer le Conseil supérieur des Messageries de Presse (CSMP) et l'Autorité de Régulation de la Distribution de la Presse (ARDP) et en prendre les prérogatives.

Cette nouvelle autorité nous est présentée comme indépendante alors que sur ses sept membres, trois sont désignés par le président de la République, les quatre autres l'étant par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

.../...

L'Arcep est un outil qui met la distribution de la presse entre les mains du pouvoir en place. Ce dernier pourra ainsi avoir droit de vie ou de mort sur la presse et autres publications en fonction des opinions qu'il laisse se diffuser dans le pays.

Devant de telles mesures, la démocratie est en danger.

Quant au fond, afficher le maintien d'un système coopératif et le contourner en donnant les moyens à l'Arcep d'agréer d'autres opérateurs (Hopps, Proximi), cela met fin aux messageries existantes actuellement.

Nous n'acceptons pas l'élimination programmée de Presstalis.

Pour s'opposer à ce projet et avec le soutien total du SGLCE, les SAD en province se sont mises en grève 24 heures, jeudi et vendredi derniers, avec la visite impromptue de Hopps Group qui confirme bien avoir été approché par la direction de Presstalis, en démentant, à ce jour, se positionner comme potentiel opérateur dans le secteur de la distribution de la presse.

Dans la poursuite de ce mouvement, nos camarades des messageries seront en **grève de 24 heures du mardi soir au mercredi 10 avril**.

Le SGLCE appelle à un rassemblement :

le mercredi 10 avril 2019, Place du Palais royal (1^{er} arrondissement), à 10 heures,
jour de présentation du projet de réforme de la loi Bichet en Conseil des Ministres.

Le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite, totalement impliqué dans ce dossier, appelle l'ensemble des salariés de la profession à participer massivement à ce rassemblement.

Pour le maintien de la loi Bichet, on ne lâche rien !

Paris, le 8 avril 2019